

Il serait temps de faire quelque chose pour le « Sainte-Denise-Louise »

Nous avons, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur la triste situation des bateaux de pêche déclassés et des épaves abandonnées dans le bassin de l'arrière-port.

Dans un article du 4 septembre 1983, Nous avons notamment retracé l'épopée glorieuse de la « Sainte-Denise-Louise », rescapée de la grande tourmente de mi-juin 40, et qui se trouve aujourd'hui dans un état pitoyable.

Sans doute ce bateau aurait-il coulé depuis longtemps si des bénévoles n'étaient venus pomper l'eau qui, à la suite des pluies, envahit régulièrement la cale.

Récemment, les propriétaires du « Notre-Dame-des-Flots », de retour à Dunkerque après un voyage de cinq mois, ont à nouveau vidé la cale du « Saint-Denise-Louise » et nettoyé ce bateau qu'ils utilisent comme atelier flottant pour leur travaux d'entretien.

Une lectrice nous a signalé dernièrement, qu'après le décès de M. Victor Marteel, propriétaire du « Saint-Denise-Louise », M^{me} Marteel, sa veuve souhaitait faire don du bateau à la Ville pour son Musée de la marine.

Ce bâtiment est chargé de l'héroïsme et du dévouement des hommes de notre pays.

Notre lectrice précise qu'en 1940, les patrouilleurs et dragueurs du secteur de Dunkerque ont fait l'objet d'une citation collective à l'ordre de l'Armée de mer et que le dragueur « Sainte-Denise-Louis », sous le commandement du Second-Maître Victor Marteel était du nombre...

Il faut savoir d'autre part que ce chalutier a été bien construit et présente, à cet égard, un intérêt certain. Une

fois au sec, il serait possible de mettre en valeur sa charpente en chêne, qui témoignerait du savoir-faire d'autrefois.

L'opération pourrait se faire

au moindre coût et éviterait qu'un des vestiges de notre histoire disparaisse.

J.C. G.



Le chalutier « Sainte-Denise-Louise » dans le bassin de l'arrière port.

(Ph. V.D.N.)